

Grammaire : L'adjectif qualificatif

L'adjectif qualificatif est un mot qui s'ajoute à un nom (ou à un pronom) pour donner une information supplémentaire sur ce nom (ou ce pronom). Ce lien entre l'adjectif et le nom se traduit par des marques d'accord en genre et en nombre.

* Quand l'adjectif fait partie du groupe nominal, on dit qu'il est épithète.

Exemple :

La petite souris - La craie blanche.

* Quand l'adjectif fait partie du groupe verbal (séparé du GN par un verbe), on dit qu'il est attribut. Il permet alors d'attribuer une caractéristique, le plus souvent au sujet, par l'intermédiaire d'un verbe. Les verbes introduisant un attribut du sujet sont des verbes exprimant un état (être, sembler, paraître, devenir, etc.).

Exemple :

La fille est contente - son nez devient rouge.